



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BARKMERE TENUE LE 20 JANVIER 2018 À 10h00 AU CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LA VILLE DE BARKMERE (QUÉBEC).



BARKMERE

Étaient présents :	Le Maire	Luc Trépanier
	Les conseillers	Chantal Raymond Stephen Lloyd Marc Fredette Marc-Olivier Duchesne Andrea Leber
	Directeur général adjoint et secrétaire-trésorier	Dave W. Roy
Absence :		Jake Chadwick

1. RÉSOLUTION 2018-001 – Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Stephen Lloyd, secondé par le conseiller Marc-Olivier Duchesne et résolu à l'unanimité par les membres présents :

1. Adoption de l'ordre du jour

2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 décembre 2017

3. Affaires courantes

- 3.1 Annonces
- 3.2 Correspondances
- 3.3 APLÉ
- 3.4 Suivi de la dernière séance
- 3.5 Période de questions (30 minutes)

4. Finances et Administration

- 4.1 Rapport du Directeur général
- 4.2 Comptes à payer
- 4.3 Avis de motion – Règlement établissant les taux de taxes générales et spéciales de la Ville de Barkmere pour l'année 2018
- 4.4 Avis de motion – Code d'éthique et de déontologie

5. Infrastructure

- 5.1 Résolution – Autorisation de signature pour l'Exposé des correctifs et calendrier de mise en œuvre pour le barrage du lac des Écorces préparé par la firme Équipe Laurence
- 5.2 Résolution – Achat de structure pour l'accès au quai de location à la section A

6. M.R.C. et affaires gouvernementales

- 6.1 Rapport du maire

7. Levée de l'assemblée

ADOPTÉE

2. Adoption des procès-verbaux

2.1 Résolution 2018-002 – Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 décembre 2017

L'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 décembre 2017 est reportée à la séance du 10 février 2018.

ADOPTÉE



3. Affaires courantes

3.1 Annonces

Le maire Luc Trépanier invite l'assemblée à tenir une minute de silence en mémoire de Mme Frances Miller, veuve de M. Edward Miller, décédée le 26 décembre 2017, ainsi que de Mme Nancy Hale, ancienne résidente de Barkmere et mère du conseiller Jake Chadwick, décédée le 21 décembre 2017. Le maire offre les sympathies du Conseil aux deux familles éprouvées.

3.2 Correspondances

Une lettre a été reçue du maire de la ville de Kindamba, une ville située au Congo Brazzaville en Afrique, proposant un partenariat entre Barkmere et cette ville. Le maire Luc Trépanier a décliné l'offre. La même lettre a été envoyée à plusieurs autres municipalités dans la MRC.

Les journaux ont parlé d'une mise en demeure envoyée à la Ville de Barkmere et à la municipalité d'Ivry-sur-le-Lac par de l'Association de la Pêche Sportive du Québec. L'APSQ exige que ces deux municipalités changent leur réglementation pour abolir les frais de décontamination pour les embarcations mises à l'eau, et quelques autres articles, argumentant qu'ils vont à l'encontre du droit à naviguer, qui est de juridiction fédérale.

Le maire Trépanier, après consultation avec l'avocat de la Ville, a répondu que le Conseil veillera à réviser le règlement 162 en 2018, à la lumière du jugement de la Cour d'Appel du Québec dans la cause Chalets St-Adolphe vs Saint-Adolphe-d'Howard. Ce jugement a confirmé le devoir des municipalités de protéger l'environnement des lacs, des rives et du littoral, avec des mesures comprenant la décontamination des embarcations. La décision a également confirmé le droit d'imposer des frais pour ce service à des visiteurs de l'extérieur, qui ne paient pas de taxes dans la municipalité.

Le maire rappelle que le président de l'APSQ a admis au journal L'info du Nord que son association s'était attaquée à deux très petites municipalités, dans l'espoir qu'elles n'auraient pas la capacité de dépenser en frais légaux pour se défendre.

3.3 APLÉ

Aucun représentant n'était présent.

3.4 Suivi de la dernière séance

La séance extraordinaire pour l'adoption du budget 2018 de la Ville a été repoussée au 10 février prochain, dû au fait que la présente séance a dû être reportée d'une semaine à cause de la tempête hivernale du 12 et 13 janvier.

3.5 Période de questions (30 minutes)

Début de la période de question : 10 h 15

Madame Suzanne Sylvestre : Madame Sylvestre demande si la Ville doit répondre à la mise en demeure envoyée par l'APSQ.

La Ville n'est pas obligée de répondre à une mise en demeure, cette lettre n'étant pas une poursuite judiciaire. Toutefois, M. le Maire a répondu à cette lettre de mise en demeure.

Madame Suzanne Sylvestre : Madame Sylvestre demande au conseil si une entrée d'un chalet doit être déneigée en permanence puisqu'un agent de la Sûreté du Québec lui a indiqué que ce devrait être le cas en vertu des normes à la sécurité incendie.

Nous allons vérifier cette information auprès de la SQ et de la régie incendie. Barkmere n'a toutefois pas de réglementation en ce sens.



Madame Suzanne Sylvestre : Madame Sylvestre demande pourquoi le procès-verbal de la séance du conseil du 9 décembre dernier n'est pas adopté aujourd'hui.

Le procès-verbal de la séance du 9 décembre dernier n'est pas prêt et sera adopté à la séance du 10 février prochain.

M. Ghislain Brosseau : M. Brosseau se questionne sur les coûts que la démarche de l'APSQ pourrait engendrer à la Ville et si la position de la Ville est défendable.

Nous ne sommes pas convaincus que cette démarche se poursuivra devant les tribunaux, puisque le président de l'APSQ a déclaré dans le journal l'Info du Nord qu'il a visé deux petites municipalités puisqu'elles ne choisiront pas de se défendre en cour. De plus, tout dépendra des sommes disponibles de l'APSQ pour poursuivre une telle démarche.

Selon la jurisprudence, une municipalité peut obliger la décontamination des embarcations et adopter une tarification pour ce service. Toutefois, la réglementation sera revue au cours de l'année 2018 en lien avec la zone grise entre le droit à la navigation et notre devoir de protection de l'environnement.

M. Ghislain Brosseau : demande pourquoi le directeur général n'est pas présent à la séance du Conseil.

M. Steve Deschênes est absent pour quelques jours.

Madame Suzanne Sylvestre : Madame Sylvestre se demande comment se compare notre tarification avec les autres lacs.

Notre tarification est parmi les plus basse de la région et nous offrons une tarification réduite pour les communautés environnantes.

Monsieur Ghislain Brosseau : M. Brosseau se demande si les heures d'ouverture pour l'accès au lac seront étendues.

Depuis l'an dernier, les heures des employés ont été allongées et ils sont présents tous les jours de la semaine, et ce, à compter du mois de mai. Les pêcheurs aimeraient avoir accès tôt le matin jusqu'à tard en après-midi. Il faut toutefois tenir compte que cet accès étendu représente un coût pour tous les citoyens de Barkmere puisque les salaires versés proviennent des taxes foncières.

Madame Suzanne Sylvestre : Madame Sylvestre se demande si les emplois d'été offerts par la Ville sont éligibles à un programme de subvention.

La Ville fait présentement cette vérification.

Fin de la période de question : 10 h 35

4. Finances et Administration

4.1 Rapport de la direction générale

Nous avons émis 1 permis de construction, 1 permis de rénovation et 1 permis pour la construction d'un cabanon. Nous avons reçu confirmation de 29 pompages septiques, toutefois un entrepreneur n'a toujours pas remis son rapport. Aucun avis de mutation n'a été reçu de la MRC des Laurentides.

4.2 RÉSOLUTION 2018- 003 – Comptes à payer

Il est proposé par le conseiller Marc Fredette, secondé par le conseiller Stephen Lloyd et il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE les comptes ci-dessous soient ratifiés et payés :



Ville de Barkmere
Registre des chèques pour 15411111 Banque Nationale - Mont-Tremblant
Town of Barkmere
Cheque Log for 15411111 National Bank - Mont-Tremblant

No.	Bénéficiaire/Payee	Montant/Amount	Date	Explication	Explanation
EFP-734	Hydro-Québec	\$362.31	2017-12-21	Électricité Luminaires de rue	Electricity Street lighting
EFP-735		\$2,054.17	2017-12-13	Paie période finissant 9 décembre 2017	Pay period ending December 9, 2017
EFP-736		\$1,590.94	2017-12-13	Paie période finissant 9 décembre 2017	Pay period ending December 9, 2017
EFP-737		\$558.16	2017-12-13	Paie période finissant 9 décembre 2017	Pay period ending December 9, 2017
EFP-738		\$2,067.43	2017-12-27	Paie période finissant 23 décembre 2017	Pay period ending December 23, 2017
EFP-739		\$1,603.95	2017-12-27	Paie période finissant 23 décembre 2017	Pay period ending December 23, 2017
EFP-740		\$145.66	2017-12-27	Paie période finissant 23 décembre 2017	Pay period ending December 23, 2017
EFP-741		\$76.50	2017-12-27	Rémunération élections	Elections compensation
EFP-742		\$1,263.36	2017-12-27	Rémunération élections	Elections compensation
EFP-743		\$1,067.00	2017-12-27	Rémunération élections	Elections compensation
EFP-744	Mastercard	\$1,380.18	2018-01-08	Buffet des Fêtes et dépenses Élections	Holiday buffet and elections expenses
EFP-745	Revenu Canada	\$3,776.12	2018-01-15	Retenues à la source fédérales d'octobre à décembre 2017	Federal payroll remittances from October to December 2017
EFP-746	Revenu Québec	\$8,668.68	2018-01-15	Retenues à la source provinciales d'octobre à décembre 2017	Provincial payroll remittances from October to December 2017
EFP-747		\$1,895.30	2018-01-10	Paie période finissant 6 janvier 2018	Pay period ending January 6, 2018
EFP-748		\$1,623.44	2018-01-10	Paie période finissant 6 janvier 2018	Pay period ending January 6, 2018
EFP-749		\$62.12	2018-01-10	Paie période finissant 6 janvier 2018	Pay period ending January 6, 2018
EFP-750	Bell	\$91.41	2018-01-12	Ligne téléphonique hôtel de ville	Phone lines Town Hall
EFP-751	Hydro-Québec	\$350.26	2018-01-17	Électricité 194 ch. Barkmere	Electricity 194 Barkmere Road
EFP-752	Hydro-Québec	\$1,072.78	2018-01-18	Électricité 199 ch. Barkmere	Electricity 199 Barkmere Road
PPA	Paielements Globaux Canada SENC	\$40.24	2018-01-02	Location mensuelle carte débit décembre 2017	Monthly location debit card December 2017
		\$29,750.01		Total - Règlement 213	Total - Bylaw 213
4392	Alissa Meurs	\$375.59	2018-01-13	Nettoyage Hôtel de ville + compte de dépenses	Town Hall cleaning + expenses account
4393	Jake Chadwick	\$515.67	2018-01-13	Comptes de dépenses	Expenses account
4394	Imprimerie Léonard	\$50.56	2018-01-13	Impression du matériel électoral	Printing of elections supplies
4395	Shayne O'Shaughnessy	\$640.00	2018-01-13	Sortie d'eau bateaux et installation électroménagers	Boats hauling and appliances installation
4396	Dave Williams Roy	\$185.50	2018-01-13	Compte de dépenses	Expenses account
4397	Steve Deschênes	\$227.97	2018-01-13	Compte de dépenses	Expenses account
4398	Tremblay Savoie Lapiere	\$228.03	2018-01-13	Consultations légales	Legal consulting
4399	Formules Municipales	\$59.71	2018-01-13	Matériel électoral	Elections supplies
4400	Yves St-Georges	\$189.19	2018-01-13	Remboursement crédit à la demande du citoyen	Refund credit at the citizen's request
4401	L'Information du Nord	\$255.24	2018-01-13	Publication d'avis pour élections	Publication of notices for elections
		\$2,727.46		Total - Chèques	Total - Cheques
		\$32,477.47		Grand Total	Grand Total

ADOPTÉE

4.3 PRÉSENTATION ET AVIS DE MOTION DU PROJET DE RÈGLEMENT 245

Le conseiller Marc Fredette présente le projet de règlement 245 intitulé « règlement 245 établissant les taux de taxes générales et spéciales de la Ville de Barkmere pour l'année 2018 » et donne avis de motion qu'il sera présenté pour adoption à une séance subséquente.

4.4 PRÉSENTATION ET AVIS DE MOTION DU PROJET DE RÈGLEMENT 246

Le conseiller Stephen Lloyd présente le projet de règlement 246 intitulé « règlement 246 Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux révisé » et donne avis de motion qu'il sera présenté pour adoption à une séance subséquente.

5. Infrastructure

5.1 RÉSOLUTION 2018 – 004 – Autorisation de signature pour l'Exposé des correctifs et calendrier de mise en œuvre pour le barrage du Lac des Écorces préparé par la firme Équipe Laurence



CONSIDÉRANT les résolutions 2016-017 et 2016-108;

CONSIDÉRANT la réception de l'Exposé des correctifs et calendrier de mise en œuvre pour le barrage du Lac des Écorces préparé par notre firme d'ingénieurs Équipe Laurence;

CONSIDÉRANT QUE le dépôt de ce document doit être entériné par résolution du Conseil avant son dépôt au Centre d'expertise hydrique du Québec pour la finalisation de notre dossier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Marc-Olivier Duchesne, secondé par la conseillère Chantal Raymond, et résolu à l'unanimité des membres présents :

D'AUTORISER le Maire Luc Trépanier ou le Directeur général à signer le document.

ADOPTÉE

5.2 RÉSOLUTION 2018 – 005 – Achat de structure pour l'accès au quai de location à la section A

CONSIDÉRANT la résolution 2017-038;

CONSIDÉRANT le besoin d'installer des passerelles pour accéder aux nouveaux quais de location et fixer ces derniers à la berge ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Marc-Olivier Duchesne, secondé par la conseillère Chantal Raymond, et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la Ville de Barkmere achète les équipements nécessaires pour l'addition de passerelles d'accès à QuaiDock et que le coût d'achat et d'installation n'excède pas 11 550 \$ excluant les taxes;

QUE cette dépense d'immobilisation soit présentée pour la subvention au programme TECQ 2014-2018.

ADOPTÉE

6. M.R.C et affaires gouvernementales

5.1 Rapport du Maire

Il y a deux réunions du Conseil des Maires de la MRC des Laurentides, depuis la dernière séance.

D'abord, à celle du 21 décembre, la MRC a décidé de déposer un mémoire pour la consultation publique sur le Plan d'aménagement forestier intégré technique (PAFIT). Entre autres, la MRC propose diverses recommandations afin que les chemins d'accès soient mieux construits et non dans des endroits sensibles pour l'environnement et le renouvellement de la forêt, ainsi que de s'assurer de l'acceptabilité sociale des opérations d'aménagement, entre autres dans les zones de villégiatures comme la nôtre.

C'est la première fois que la MRC s'implique directement dans le processus de consultation du MFFP. Il s'agit d'un très bon mémoire, préparé par la directrice générale et l'expert en foresterie, M. Gilles Séguin.

À la séance du 18 janvier, la MRC a demandé une aide financière pour une étude sur l'étendue de la fibre optique sur le territoire de la MRC. Récemment, des subventions importantes ont été attribuées à des MRC pour étendre les réseaux de fibre optique, afin de se conformer aux objectifs du gouvernement fédéral sur l'accès à l'Internet à très haute vitesse.

La MRC a également demandé une aide financière pour un projet de sensibilisation à la collecte des matières recyclables et organiques.



De plus, le Conseil des Maires a adopté une résolution pour contester l'augmentation des services de la Sûreté du Québec, et demander de limiter cette augmentation à 3%, puisque la plupart des budgets municipaux avaient déjà été adoptés avant l'envoi de la lettre avisant des augmentations.

Finalement, le service internet haute vitesse Filau est maintenant accessible pour tous les résidents du village puisque la tour située à Arundel a été mise en service.

7. Levée de l'assemblée

La prochaine séance régulière du Conseil se tiendra le 10 février 2018, à 10h00, au Centre Communautaire de la ville, à Barkmere, Québec.

7.1 Résolution 2018 - 006 – Levée de la séance

La séance est levée à 10h50.

Il est proposé par la conseillère Chantal Raymond, secondé par le conseiller Marc-Olivier Duchesne et résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE la séance du Conseil soit levée.

ADOPTÉE

Approuvé par :

Certifié par :

Luc Trépanier, Maire

Dave W. Roy, Directeur général
adjoint et secrétaire-trésorier

